**Langage, langue et parole**

Dans l’ensemble des manifestations du langage, il faut distinguer ce qui relève de l’action individuelle, variable, unique, imprévisible, que Saussure nomme la ***parole***, de ce qui est constant, commun aux sujets parlants, la *langue*. Le **langage**, selon Saussure, se compose donc de la **langue** et de la **parole**, comme le montre la figure ci-dessous :

 Langue

Langage

 Parole

Opposée à la parole, la langue est un phénomène social, le code commun à tous les membres d’une communauté linguistique (bien qu’il ne soit jamais totalement représenté chez un individu), une pure passivité (un « trésor » déposé chez les sujets). La langue, enfin, est essentielle, nécessaire à la parole, qui à cet égard lui est accessoire.

Notons que cette dichotomie, affirmant le **primat de la langue sur la parole**, éclaire également le rôle de la parole vis-à-vis de la langue : d’une part, la parole précède la langue, et elle seule en permet l’acquisition ; d’autre part, c’est la parole et la parole seule qui, dans le long terme, est responsable des changements qui surviennent dans la langue.

**Langue :** est un phénomène social, le code commun à tous les membres d’une communauté linguistique, une pure passivité, un « trésor » déposé chez les sujets.

**Langage** : la capacité, spécifique à l’être humain, de communiquer au moyen d’un système de signe vocaux (ou langue) mettant en jeu une technique corporelle complexe.

**Parole** : L’utilisation de la langue dans une situation réelle de communication.

N.B : Le nom de langage a été étendu à tout système de signes socialement codifiés qui ne fait pas appel à la parole (ex. Le langage des sourds-muets). Il se confond parfois avec *communication* ; ainsi, le langage des abeilles met en œuvre des moyens physiques (position par rapport au soleil, battement des ailes, etc.) pour communiquer des informations sur les gisements de nectar.

Il est largement utilisé en informatique pour indiquer une série d’instructions utilisant divers signes numériques et alphabétiques.

**Linguistique externe et interne**

Saussure reproche à ses prédécesseurs d’avoir une vision éclatée de la langue, de la concevoir comme une simple **nomenclature**, une liste d’éléments renvoyant individuellement et de manière indépendante à des objets du monde :

 \* a

**Objets**  \*\* b **Noms**

 \*\*\* c

**La langue comme nomenclature**

***Conception de la langue comme nomenclature***

**=**

***À chaque objet du monde correspond un nom qui le désigne.***

Selon cette conception, qui envisage les termes de langue séparément les uns des autres, indépendamment des liens qui les relient, connaître une langue, ce serait connaître les noms permettant de désigner les objets du monde, l’organisation des objets dictant celle des mots.

À cette conception, Saussure oppose celle selon laquelle la langue est un tout organisé (ou ***système***), à l’intérieur duquel chaque terme est défini par les relations qu’il entretient avec tous les autres. On voit là la principale thèse de la linguistique structurale, et la définition d’un système :

***Thèse de la linguistique structurale***

**=**

***La langue ne consiste pas en un répertoire de mots, une nomenclature, mais en un système de signes.***

Saussure est le fondateur du courant ***structuraliste***1 qui considère la langue comme une structure où tous les éléments se définissent réciproquement.

D’après le ***structuralisme***, la valeur de chaque élément de la langue est déterminée par ses relations avec d’autres éléments.

Concernant le caractère structurel de la langue, Saussure a établi le principe fondamental suivant :

***La langue est une structure a l’intérieur de laquelle tous les éléments se définissent, se délimitent réciproquement.***

D’après lui, le sens de chacune des trois expressions *avoir peur*, *craindre* et *redouter* se définit relativement aux sens respectifs des deux autres.

**Système :**

Un **système** au sens structuraliste est un ensemble homogène d’***éléments***, dont chacun est ***déterminé***, négativement ou différentiellement, par l’ensemble des ***rapports*** qu’il entretient avec les autres éléments.

Ainsi conçue, la langue peut donner lieu à deux types d’étude. D’un côté, elle peut être mise en relation avec des faits qui lui sont extérieurs (historiques, politiques, sociaux, etc.). Une telle linguistique est une linguistique **externe**. À l’inverse, une linguistique **interne** de la langue s’intéresse à ce qui est **inhérent au système**, à ce qui est susceptible, à un degré quelconque, de changer le système.

**Linguistique synchronique et diachronique**

Enfin, les différentes langues se caractérisent selon Saussure par leur caractère à la fois stable et instable : d’un côté, toute langue évolue, et d’un autre, elle est toujours, dans la conscience des sujets parlants, dans un certain état.

Saussure est amené à poser une nouvelle dichotomie importante, distinguant l’**étude synchronique** de l’étude **diachronique** de la langue.

Le point de vue synchronique, que l’on peut représenter (figure ci-dessous) comme une relation entre deux points appartenant à une même époque (A-B), s’intéresse à saisir la langue telle qu’elle se présente à un moment donné virtuellement pour toute la communauté linguistique, c’est-à-dire un état de langue. Le point de vue diachronique privilégie, pour l’étude d’un fait particulier, le passage d’une époque à l’autre (ici passage de C à D). Les relations selon l’axe A-B sont des relations de simultanéité, celles de C-D des relations de successivité :

**C**

**A B**

**D**

 Axes synchronique et diachronique

**La linguistique synchronique**

La ***linguistique synchronique*** consiste en l’étude d’une langue à une époque donnée. Par exemple, l’étude du système verbal du français à l’époque de Molière serait une étude synchronique. L’étude du français actuel de Montréal serait une étude ***linguistique synchronique contemporaine***. Une étude synchronique consisterait aussi à comparer plusieurs langues ou dialectes parlés à une même époque.

**La linguistique diachronique**

La ***linguistique diachronique*** consiste en l’étude des changements survenus dans une langue au cours de plusieurs époques, par exemple l’étude de l’évolution du système verbal du français depuis le XVIe siècle. Une étude diachronique consisterait à comparer le développement de plusieurs langues ou dialectes au cours de plusieurs époques.

La linguistique moderne est synchronique contemporaine. Aussi, l’enseignement des langues secondes est basé sur des faits synchroniques contemporains ; on enseigne la langue actuelle.

**La langue comme système de signes**

Si la langue est un système, quels en sont les éléments ? Pour Saussure, la notion de mot, ambiguë et floue, doit être rejetée au profit du terme de **signe**. Le « véritable objet de la linguistique est l’étude, interne et synchronique, des systèmes de signes que constituent les états de langue ».

**Signe, signifiant, signifié**

Contrairement à ce que suggère la conception de la langue comme nomenclature, qui saisit, séparément les uns des autres, les termes de la langue dans leur lien avec la réalité extralinguistique, « le signe linguistique unit non une **chose** et un **nom**, mais un **concept** et une **image acoustique** ». *Concept* et *image acoustique* sont pour Saussure des entités psychiques, non matérielles. Le signe linguistique est donc une entité psychique, à deux faces, inséparables l’une de l’autre comme le sont les deux faces d’une feuille de papier, et dont aucun des termes ne peut exister sans l’autre (figure ci-dessous). Comme la notion de signe ne s’applique pas seulement au code linguistique oral mais à tout système de signes, Saussure préférera utiliser les termes de **signifiant** (pour *image acoustique*) et de **signifié** (pour c*oncept*).

Le signe linguistique